

VIVRE DANS L'OISE

PONT-SAINTE-MAXENCE

Hommage sur le Web aux retraités assassinés

La mairie de Pont-Sainte-Maxence a décidé de publier sur son site Internet une page spéciale concernant le meurtre des deux retraités de la ville, Thérèse et Jacques Prévost. Une rubrique intitulée Notre ville attristée. « Selon les vœux de la famille, la commune n'organiserait pas de cérémonie ni de manifestation publique. Un hommage pourra se faire dans le hall de la mairie par un dépôt de fleurs ou un mot livré sur le mur d'expression ou le livre de recueillement. Si vous souhaitez envoyer un message de soutien à la famille, une adresse : soutienalafamille@pontsaintemaxence.fr », est-il écrit sur le site. La mairie prend ainsi le contre-pied de l'initiative du conseiller municipal UMP Amaud Dumontier, qui souhaitait organiser une marche silencieuse en ville samedi. « Je me vois contraint, pour l'heure, de suspendre ma proposition de marche silencieuse contre la violence déchaînée et aveugle qui a frappé Pont-Sainte-Maxence et en solidarité avec la famille, indique l'élu. Ne souhaitant pas attiser la polémique, je reporte cette initiative » Le maire PS de Pont, Michel Delmas, a décidé de convoquer un conseil municipal extraordinaire sur le sujet ce soir à 20 h 30. Ce conseil municipal se déroulera à huis clos.

POLITIQUE

La coquille qui fait le buzz

Caroline Cayeux, chef de file de l'UMP aux élections régionales, est devenue en quelques mois une cybercandidate accomplie : elle a son site Internet, elle est présente sur Facebook... Elle a tout compris de l'intérêt des nouvelles technologies de communication pour sa campagne. Mais, hier, c'est bien malgré elle qu'elle a fait le buzz. Un habitant de l'Oise s'est fait un malin plaisir de reproduire sur le site d'informations partagées le Post.fr un extrait du discours rédigé à l'occasion du meeting organisé lundi soir, à Rochy-Condé, en présence de trois ministres. « Oui, nous ferons tout pour que l'emploi diminue », est-il écrit à la page 13 de cette intervention de Caroline Cayeux, téléchargeable sur le site de la candidate. Le « posteur » ne précise pas s'il était présent, ou pas, au fameux meeting et si Caroline Cayeux a effectivement, ou pas, commis le lapsus... suivi d'un rassurant : « Nous lancerons un grand plan Emploi Picardie Solidaire qui permette à tous de réussir sa vie active. »

SOLIDARITÉ

1 000 € pour Haïti

Afin d'exprimer sa solidarité avec les victimes du séisme dévastateur en Haïti, le conseil municipal de Noyon a voté à l'unanimité un don de 1 000 € en faveur des sinistrés. La somme sera versée au centre de crise géré par le ministère des Affaires étrangères. Jean-Daniel Lévy, maire adjoint chargé des finances, explique : « Le but est de permettre la coordination des initiatives, le soutien de l'action, en évitant une dispersion des moyens. »

LA CROIX-SAINT-OUEN

Auchan mise sur l'énergie solaire



LA CROIX-SAINT-OUEN, MAGASIN AUCHAN, HIER MATIN. Marcel Verfaillie, le propriétaire, a fait poser des panneaux solaires sur le toit de son hypermarché. Il revend l'électricité ainsi produite à EDF.

(LP/F.-X.C.)

Le nouvel hypermarché Auchan de La Croix-Saint-Ouen se veut une vitrine technologique et écologique. Innovant lors de vos passages en caisse avec ses terminaux portables qui permettent de scanner vos achats vous-même, le nouveau magasin est le premier de Picardie à avoir installé des panneaux solaires sur son toit et des éoliennes sur son parking. Les 3 000 m² de panneaux photovoltaïques en membranes souples permettront de produire « 144 MW d'électricité par an au minimum », selon Franck Raffalli, le gérant de la société Sys ENR qui commercialise le système avec Solardis. Une énergie que Marcel Verfaillie, propriétaire du magasin, va revendre à EDF. « C'est plus intéressant que de l'utiliser pour le magasin. C'est naturel,

non polluant et cela va nous permettre de gagner de l'argent. Si j'avais pu j'en aurais mis plus », sourit ce dernier. Il lui faudra cependant

entre douze et quatorze ans pour amortir son investissement, qui s'élève à près de 1 million d'euros. Un contrat de vingt ans a été signé

avec EDF, qui s'engage à lui payer chaque kilowatt produit 0,60 € en 2010. Un tarif, réévalué annuellement, très incitatif et qui a flatté la fibre écologique de Marcel Verfaillie. Le nouveau magasin est également équipé de lampadaires munis d'éoliennes intégrées ainsi que d'une éolienne qui alimente notamment la station-service en électricité. « C'est uniquement pour l'image car c'est tellement cher que ça n'est pas amortissable », lance Marcel Verfaillie. L'ensemble permet toutefois d'économiser 60 000 kW d'électricité par an. Une économie substantielle à laquelle on peut ajouter les 1 300 m³ d'eau de pluie récupérés, qui sont utilisés pour les sanitaires et le ménage. Au total, la facture énergétique est diminuée de 10 % par rapport à un magasin classique.

FRANÇOIS-XAVIER CHAUVET

Galerie marchande : ça coince

Dans son nouveau magasin modèle de 5 000 m², Marcel Verfaillie a prévu d'installer une galerie marchande de 1 500 m². Seulement la CDAC (Commission départementale des activités commerciales), ex-CDEC, vient de retoquer son projet en lui refusant l'ouverture. Motif entre autres : « Le projet n'est pas compatible avec les orientations du schéma directeur de la région de Compiègne », selon le courrier de la préfecture. Un argument que balaie Marcel Verfaillie. « C'est politique. Les demandes sont là et je ne vois pas pourquoi Carrefour y aurait droit et pas moi. Il y a quatorze commerces et cinquante emplois à la clé », lance le propriétaire, qui a saisi la Commission nationale des activités commerciales (Cnac). Il vient par ailleurs de lancer une pétition auprès de ses clients. « Nous avons déjà 1 000 signatures. J'ai attendu vingt et un ans pour faire aboutir mon projet de nouveau magasin. Je suis un homme d'espoir », conclut Marcel Verfaillie.

F.-X.C.

CREIL

Les sans-papiers devant la préfecture ce soir

Les 68 travailleurs sans-papiers, dont huit domiciliés dans l'Oise, ont l'intention de manifester ce soir devant la préfecture, à Beauvais. Les grévistes occupent depuis plus de deux mois la bourse du travail de Creil (siège des syndicats), pour obtenir leur régularisation. Les 68 personnes ont déposé une demande début janvier, poussés par Maxime Gremetz, PCF en dissidence et tête de liste aux régionales. Ce dernier devrait d'ailleurs se joindre au rassemblement devant la préfecture, avec Jean-Paul Legrand, adjoint au maire (PC) à Creil et colistier de Maxime Gremetz. Cette stratégie est une nouvelle fois critiquée par huit syndicats et associations départementales, qui s'op-

posent aux demandes individuelles de régularisation, jugées trop risquées. Parmi elles, la CGT, à l'origine du mouvement national suivi au-

Huit syndicats jugent les demandes individuelles de régularisation trop risquées

jour d'hui par 6 000 sans-papiers. « C'est justement ce profond attachement à leur cause qui nous amène à exprimer publiquement des réserves sur les choix faits par les 68 grévistes occupant la bourse du travail de Creil. Ces choix les condamnent chaque jour davantage à l'isolement et à l'échec, les mettent à terme en

danger d'expulsion », écrivent les huit signataires dans un communiqué. « Les grévistes de Creil sont dans une voie sans issue, juge Alain Lebrun, de la CGT de l'Oise. Le préfet a indiqué qu'il ne pourrait rien faire sans des promesses d'embauche. On se dirige alors vers des régularisations au cas par cas. Et après ? Que deviendront ceux qui n'ont rien eu, faute d'avoir pu présenter une promesse d'embauche ? Leur situation n'en est pas moins défendable. » Les signataires estiment par ailleurs que l'action des sans-papiers est avant tout « un conflit du travail » : « La grève doit donc être menée sur le lieu du travail pour pointer la responsabilité des employeurs, ajoute Alain Lebrun. Ce n'est pas en occupant le

siège des syndicats que les sans-papiers de Creil se feront entendre. » Au terme de leur nouvelle mise au point, les huit organisations invitent ces grévistes à réintégrer le mouvement national. « C'est dans l'unité que nous obtiendrons une nouvelle circulaire de l'Etat favorable à leur cause », conclut Alain Lebrun. De son côté Jean-Paul Legrand, qui soutient le parti pris par les 68 de Creil, vient d'écrire au préfet, pour le sensibiliser à leurs efforts. « Ils ont fait preuve d'une grande responsabilité en direction des pouvoirs publics, notamment en cessant l'occupation des agences d'intérim afin de faciliter le dialogue et l'étude de leurs dossiers », souligne l'élu PCF.

AC